

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     |   |

Pagination continue.



La  
**Semaine Religieuse**

DE  
**Québec**

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :  
Cap-Santé, Comté  
de Portneuf,  
Canada.



ABONNEMENT :  
\$1.00 par année,  
payable d'avance ;  
2 centins le nu-  
méro.

## SOMMAIRE

Lettre Pastorale, 601.—Communion après la messe, 606.—Population d'Ontario, 606.—Le boycottage des Pullman, 603.—Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt, 603.—Consultation, 612.—A travers le monde des nouvelles, 612.

## ABONNEMENTS PAYÉS

M. H., Pont-Rouge.—M. P., S. Simon.—M. L., Québec.—M. L., Québec.—M. B., Québec.—M. F., S. Jean D'Aiguillon.—M. P., S. Elzéar.

N. B.—L'abonnement qui part du premier de chaque mois est de **UNE PIASTRE** s'il est payé dans l'année courante; et de uné piastre et vingt-cinq centins pour tout abonnement en souffrance.

**PRIÈRES** aux abonnés de réclamer immédiatement tout numéro qui n'arrive pas à destination: de nous signaler les irrégularités qui peuvent se glisser dans le service de distribution; de nous faire connaître tout changement de domicile, et de consulter la liste des noms inscrits sous le titre **ABONNEMENTS PAYÉS**, pour savoir si leur souscription a été reçue.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an, et pour discontinuer son abonnement, il faut en donner avis à l'administration, et solder en même temps tous les arriérages.

On peut se procurer la *Semaine Religieuse* aux endroits suivants:

A Saint-Roch, chez Etienne Gauvin, libraire etc., rue Saint-Joseph, N° 235; au Faubourg Saint-Jean, chez Victor Marier, agent, coin des rues d'Aiguillon et Sainte-Mirie; à la Basse-Ville, chez Forgues et Wiseman, rue Saint-Pierre, N° 68.

D. G.

## Walker's International Atlas

Après un examen attentif de ce nouvel ouvrage, nous pouvons sûrement le recommander.

## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPECIALITÉS:** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSR et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

**PRIX REDUITS**—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUÉBEC

---

LETTRE PASTORALE

De Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques  
de Québec, de Montréal et d'Ottawa,

SUR L'ÉDUCATION

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUES ET  
EVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA.

À un Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de Nos diocèses respectifs,  
Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

*(Suite et fin)*

DEUXIÈME PARTIE

INFLUENCE DE L'ÉGLISE SUR L'ÉDUCATION

Cette influence de l'Église sur l'éducation nationale, et par suite sur le progrès social, est particulièrement visible et singulièrement remarquable dans les annales du peuple canadien. Qui pourrait l'ignorer ? C'est au zèle et à la charité des fils de saint François comme de ceux de saint Ignace, c'est au dévouement sans bornes des filles de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation comme de celles de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, c'est à la science et aux vertus des disciples de M. Olier, comme aussi aux héritiers de la foi, du courage et du désintéressement du Vénérable François de Laval, que notre peuple doit sa formation première, cette sorte d'éducation qui non seulement l'a fait ce qu'il est, c'est-à-dire un peuple religieux et profondément chrétien, mais encore lui a conservé, par une instruction solide, éclairée et patriotique, sa langue, ses traditions, son amour des choses de l'esprit, son attachement invincible à sa nationalité. Cette action bienfaisante et illuminatrice de l'Église n'a fait que grandir avec le développement de notre société, grâce aux concours puissants de congrégations religieuses d'origine récente, et l'on peut dire qu'elle a été comme l'arche tutélaire et directrice de nos destinées. Malheur à qui, par une erreur fatale ou une odieuse ingratitude, oserait aujourd'hui y porter atteinte et lever sur ce palladium religieux et national une main téméraire ! C'en serait fait de la gloire et de l'avenir de notre race.

Suivant la sage recommandation des Pères du Troisième Concile Provincial de Québec, ne permettez jamais à vos enfants de fréquenter des institutions où l'on met de côté les principes catholiques, si l'on ne fait pas profession de les combattre, et où, par conséquent, leur foi serait en péril... Le danger serait

surtout imminent, si vous les placiez dans certaines maisons, qui, de l'aveu de tout le monde, n'ont été érigées que pour la perversion des catholiques. La prétendue charité qui leur ouvre de pareils asiles, où ils sont nourris, habillés et instruits gratuitement, n'a d'autre but que de leur ravir le don précieux de la foi. À quels jugements terribles s'exposeraient les parents coupables qui y enverraient leurs enfants et qui oublieraient jusqu'à ce point leur devoir envers ceux dont le salut éternel doit leur être si cher.

#### LES MÉTHODES

Il en est, Nos Très Chers Frères, qui, sans nier les droits de l'Église en matière d'éducation, sans non plus méconnaître l'efficacité de son action, au moins dans le passé, lui reprochent cependant de ne pas savoir adapter ses méthodes aux besoins des temps actuels, de marcher avec trop de persistance dans les sentiers battus, et de ne pas tenir compte des progrès du siècle. Ces reproches peuvent être inspirés par de bonnes intentions, mais à coup sûr on ne saurait y trouver l'écho d'idées saines et judicieuses sur la nature propre et le caractère de l'éducation.

L'éducation, Nos Très Chers Frères, dans l'acception la plus étendue de ce terme, peut être physique et morale : physique, en tant qu'elle concerne l'état et les conditions du corps; morale, en tant qu'elle regarde l'âme.

#### LES EXERCICES CORPORELS

Sans doute il est nécessaire pour la formation de l'homme que le corps reçoive tous les soins que requiert cette partie essentielle de notre nature. Des exercices et des jeux, propres à développer les forces musculaires, à entretenir la santé et à activer la vie, sont de mise dans une école ou un collège sagement dirigé. Mais il ne faudra pas pour cela tomber dans l'excès de ceux qui semblent faire consister la partie principale d'un bon système d'éducation dans l'art gymnastique et les succès athlétiques. Autant l'esprit l'emporte sur le corps, autant l'éducation intellectuelle et morale l'emporte sur l'éducation purement physique. Néanmoins, tout en ne cherchant pas à former des athlètes, il nous faut donner à la patrie des hommes qui soient à la fois forts et sains, en même temps qu'instruits, vertueux, capables de soutenir les luttes de la vie.

#### L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Or, pour bien former l'homme et le conduire, s'il est besoin, par différentes étapes jusqu'aux sommets de l'instruction supérieure, il importe tout d'abord d'asseoir sur une base solide l'édifice de ses connaissances. Cette base, c'est l'instruction primaire dispensée indistinctement à tous les enfants, parce que tous, à quelque état de la vie que la Providence les destine, peuvent avoir besoin, surtout dans les conditions économiques de l'âge moderne, des premiers éléments des connaissances humaines. C'est pourquoi, Nos Très Chers Frères, Nous ne saurions trop vous exhorter à prendre tous les moyens et à faire tous les sacrifices possibles pour assurer à vos enfants cette première éducation qui peut leur être si utile et pour laquelle ils vous garderont une éternelle reconnaissance. Sans doute, écrivaient les Pères du Quatrième Concile de Québec, vous n'êtes pas tenus à ce qui serait au-dessus de vos moyens; mais prenez garde d'exagérer à vos yeux votre propre indigence, et d'avoir un jour, mais trop tard, à gémir sur la négligence d'un devoir aussi important que celui de l'instruction de vos enfants. Nous considérons que c'est pour les parents une obligation essentielle qu'ils doivent avoir à cœur de

remplir. D'autre part, Nous engageons les instituteurs et les institutrices à déployer dans les humbles, mais importantes fonctions de leur art, ou plutôt de leur ministère, cette constance et ce dévouement que la société attend de leur zèle. Donner à l'instruction religieuse la première place, inculquer aux enfants les idées d'obéissance, de devoir, de travail, d'honneur chrétien, de répulsion pour le vice, ne pas surcharger leur mémoire et leur intelligence encore faibles par une trop grande multiplicité de matières : voilà ce qu'il faut ne jamais perdre de vue dans cette œuvre capitale.

Parmi les enfants qui sortent de l'école primaire, les uns (et c'est le grand nombre) s'en vont de suite grossir l'armée des travailleurs. D'autres prennent le chemin de l'école spéciale, consacrée à la science de l'industrie ou du commerce; d'autres enfin, appelés par Dieu à une plus haute mission sociale, viennent se ranger sur les bancs du collège classique.

#### LES ÉTUDES CLASSIQUES

Dans la pensée de l'Église, Nos Très Chers Frères, le collège classique n'est donc pas une institution destinée à former des spécialistes pour telle ou telle branche particulière de l'activité humaine. Non, c'est une maison d'un caractère plus général, un établissement qui a pour but de donner au jeune homme, futur ministre de l'Évangile ou futur membre des classes dirigeantes de la société, cette formation élevée de l'intelligence et du cœur, à laquelle se surajoutent les études professionnelles et sur laquelle celles-ci reposent comme sur leur fondement naturel. Pour cela, sans exclure l'enseignement des matières qu'on est convenu d'appeler pratiques et qui appartiennent plutôt soit à l'école primaire, soit à l'école spéciale, l'Église veut surtout qu'on y développe l'esprit des jeunes gens par l'étude des langues et des modèles classiques, qui, d'après une expérience répétée de plusieurs siècles, sont et seront toujours les instruments les plus efficaces de la formation intellectuelle. Non seulement, en effet, le commerce des auteurs anciens fait passer sous nos yeux ce que le génie littéraire a produit de magnifique dans le domaine du beau et du vrai, mais encore l'analyse et l'étude de leurs ouvrages, tout en développant les facultés de l'esprit, servent admirablement à mieux faire comprendre les langues modernes elles-mêmes.

Nous ajouterons que l'Église attache, non sans raison, une importance souveraine à l'étude approfondie des sciences philosophiques, lesquelles ont une portée et une utilité si générale. N'est-ce pas, en effet, à la philosophie que les sciences inférieures empruntent leurs principes? N'est-ce pas sur ses conclusions si sûres, si lumineuses que se fondent en particulier et la science du droit et la science de l'homme? Aussi est-il désirable que tous ceux que leur vocation destine aux études professionnelles n'entreprennent ces dernières qu'après avoir puisé aux sources vivifiantes de la philosophie ces principes et ces connaissances qui font les esprits bien pensants, judicieux, capables de résister aux sophismes de l'erreur et de jouer un rôle sérieux dans le gouvernement des États.

Il convient aussi de rendre à nos institutions classiques et autres le témoignage bien mérité qu'elles enseignent les sciences pratiques avec un succès toujours croissant et selon les besoins du pays, et qu'elles ne négligent rien pour développer les études qui peuvent être utiles dans le commerce de la vie.

Du reste, Nos Très Chers Frères, cette haute culture classique, littéraire et philosophique, que Nous vous recommandons, est en parfaite harmonie avec le tempérament, le génie propre et les aptitudes de notre race et des peuples catholiques en général. L'amour du vrai et du beau dans la religion et les lettres a été, dès le principe, le signe caractéristique de la civilisation canadienne, et ce serait une faute grave, une sorte de déchéance et d'abdication nationale que de renoncer sciemment et délibérément à un si juste titre de gloire.

Bénéissons, Nos Très Chers Frères, la divine Providence d'avoir permis que la religion, en cette Province, exerçât jusqu'à ce jour un contrôle si efficace sur l'œuvre de l'éducation, et prions le Dieu tout puissant de maintenir toujours parmi nous un ordre de choses si consolant. C'est une grande sauvegarde pour la foi et les bonnes mœurs; c'est aussi, disons-le, un motif de ferme confiance dans l'avenir intellectuel de notre patrie.

#### L'ÉGLISE ET LE VRAI PROGRÈS

L'Église catholique n'est pas opposée au vrai progrès; elle le desire au contraire, elle l'appelle de tous ses vœux non seulement dans les sciences et les lettres, mais encore dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, en tout ce qui peut améliorer le sort de l'homme. Elle voit d'un œil favorable la fondation d'écoles spéciales destinées à promouvoir nos intérêts matériels; elle fait même tout ce qu'elle peut pour perfectionner ce genre d'études, pourvu que ce ne soit pas au détriment d'études supérieures plus importantes et plus nécessaires; elle bénit le savant, chercheur infatigable, qui après avoir arraché à la nature ses secrets et ses trésors de fécondité, les fait servir à son avantage et à celui de ses semblables.

Entendez sur ce sujet l'éloquente et poétique parole du cardinal Pecci, devenu le grand Pape Léon XIII. « Combien l'homme apparaît majestueux et beau, alors qu'il commande à la foudre et la fait tomber impuissante à ses pieds; alors qu'il appelle l'étincelle électrique et l'envoie, messagère de ses volontés, à travers les abîmes de l'océan, par delà les montagnes abruptes et les déserts sans fin! Comme il se montre dans toute sa gloire, alors qu'il ordonne à la vapeur d'attacher en quelque sorte des ailes à ses épaules et de le conduire avec la rapidité de l'éclair à travers la terre et les mers! Comme il est puissant lorsque, par des procédés ingénieux, il développe cette force elle-même, l'emprisonne et la conduit, par des sentiers merveilleusement combinés, pour donner le mouvement et pour ainsi dire l'intelligence à la matière brute, laquelle ainsi remplace l'homme et lui épargne les plus dures fatigues! Dites-moi s'il n'y a pas en lui comme une étincelle de son Créateur, lorsqu'il évoque la lumière pour lui faire dissiper les ténèbres de la nuit et orner de ses splendeurs les vastes salles et les palais. L'Église, cette mère affectueuse, qui connaît tous ces progrès, est-elle si loin de vouloir y apporter des obstacles, qu'à cette vue, au contraire, elle tressaille de joie et d'allégresse... D'autre part, quelle raison pourrait-il y avoir pour que l'Église fût jalouse des progrès merveilleux que notre âge a réalisés par ses études et ses découvertes? Y a-t-il en eux quelque chose qui, même de loin, puisse nuire aux notions de Dieu et de la foi? (Lettre pastorale sur l'Église et la civilisation, 1877). »

Ces remarquables paroles ne font que le développement de la doctrine du Vatican au sujet de l'accord de la raison et de la foi. « Bien loin que l'Église, disent les Pères de ce Concile, soit opposée à l'étude des arts et des sciences.

humaines, elle la favorise et la propage de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour les hommes; bien plus, elle reconnaît que comme les arts et les sciences viennent de Dieu, le maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement, ils doivent de même conduire à Dieu avec l'aide de sa grâce (Conc. Vatic. Cap. I V, *De Fide et Ratione*).

O sainte Eglise catholique, pouvons-nous nous écrier avec saint Augustin, mère véritable des chrétiens, c'est vous qui formez l'éducation du genre humain; vous vous faites enfant avec les enfants, l'âge avec les jeunes gens, tranquille avec les vieillards, en suivant ainsi les progrès non seulement du corps, mais de l'âme. (S. Augustin, *De moribus Eccl.*)

## CONCLUSION

Voilà, Nos Très Chers Frères, la direction que Nous croyons devoir vous donner, pour assurer le bonheur et le salut éternel de vos enfants. Veillez sur eux; éloignez-les des mauvaises compagnies; ne leur permettez jamais des lectures dangereuses. Que votre vie vraiment chrétienne leur prêche constamment l'amour du devoir, l'esprit du sacrifice, la fidélité aux pratiques religieuses, la plus haute probité, le respect de l'autorité. Profitez des secours que l'Eglise de Dieu vous offre pour développer l'intelligence de vos enfants et former leur cœur. Pour y mieux réussir, respectez l'influence légitime de l'Eglise en matière d'éducation et ne perdez jamais de vue qu'elle est de droit divin la gardienne de l'âme de vos enfants.

Que le Bon Dieu répande sur vous et sur vos familles ses plus précieuses bénédictions! Puissent vos chers enfants faire votre joie et votre consolation sur la terre et être plus tard votre couronne dans le ciel!

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses respectifs, aussitôt après sa réception, en une ou plusieurs fois.

Fait et signé par Nous, le dix-neuvième jour de mars, fête de saint Joseph le glorieux patron du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

É.-A. CARD. TASCHÉREAU, Arc. de Québec.

† ÉDOUARD CHS, Archév. de Montréal.

† J.-THOMAS, Archév. d'Ottawa.

† L.-N. Archev. de Cyrène, Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.

† L.-F., Év. de Trois-Rivières.

† L.-Z., Év. de Saint-Hyacinthe.

† N.-ZÉPHIRIN, Vic. Apost. de Pontiac.

† ELPHÈGE, Év. de Nicolet.

† ANDRÉ-ALBERT, Év. de Saint-Germain de Rimouski.

† MICHEL-THOMAS, Év. de Chicoutimi.

† JOSEPH-MÉDARD, Év. de Valleyfield.

† MAXIME, Év. de Druzipara, Coadjuteur de S. G. Mgr l'Évêque de Saint-Hyacinthe.

† PAUL, Év. de Sherbrooke.

Par mandement de Son Éminence et de Nos Seigneurs,

B.-PH. GARNEAU, Ptre,

Secrétaire de l'Archevêché de Québec.



### Communions après la messe

— Lorsque les fidèles se présentent pour recevoir la sainte communion après la messe basse, doit-on les communier avant de dire les prières prescrites par le Pape Léon XIII ?

Un décret porté sur la demande de l'Evêque de Bâle exige que l'on récite ces prières avant de donner la communion. En voici la teneur : «... Prières à SS<sup>mo</sup> D. N. Leone Papâ XIII præscriptæ, recitandæ sunt *immédiatè* expleto ultimo Evangelio. » (23 nov. 1883.)

### Population d'Ontario

Rectification du recensement officiel de 1891, d'après MM. O. Reclus et E. Rameau.

	1er gr. (Est)	2e gr. (Centre)	3e gr. (Nord)	4e gr. (Ouest)	Toronto	Comtés épars	Totaux
Population totale.	295,785	189,724	124,303	209,838	41,856	241,312	1,011,361
Catholiques.....	127,201	30,801	24,976	36,590	10,907	29,988	358,300
— Français...	62,996	3,478	9,320	17,736	3,390	1,116	3,108
— rectifiées.	73,563	8,500	12,409	22,883	4,800	5,000	9,000

### Le boycottage des Pullman

M. Pullman était, en 1859, un petit entrepreneur.

Un jour qu'il avait mal dormi dans un wagon-lit américain, il consacra 25.000 piastres de ses économies à la construction d'un wagon plus confortable et sollicita des Compagnies l'autorisation d'accrocher son wagon à leurs trains.

En apparence, la spéculation n'était pas heureuse. Les anciens wagons de luxe coûtaient non pas 25.000 mais seulement 2.000 piastres pièces, et, d'ailleurs, Pullman demandait 2 piastres de supplément par nuit. Mais le public préféra payer pour être bien couché, et, depuis quarante ans, l'entreprise Pullman n'a fait qu'augmenter.

Aujourd'hui, la Compagnie Pullman emploie 164.000 personnes, possède 2.573 wagons. Elle sert 9.000 diners par jour et chaque année 33 millions de pièces de linge sale sont lavées dans la vaste blanchisserie de Pullman City !

Les ateliers de la Compagnie fabriquent un wagon de luxe par jour ; ils peuvent fabriquer par an 1.200 wagons de marchandises, 600 wagons de voyageurs et 900 tramways.

Aussi cette usine est-elle un monde. Jusqu'à 6.000 ouvriers y ont travaillé à la fois ; et Pullman City, la cité ouvrière située

près de Chicago, compte 13,000 habitants (au lieu de 4 qu'elle possédait en 1881), se partageant les 6,485 chambres de 1,520 maisons ouvrières.

La Compagnie a interdit la vente des boissons alcooliques dans la localité. Les pharmaciens y débitent des sirops glacés ou chauds. Par contre, un théâtre de 1,000 places, une banque au capital de 500,000 francs avec un mouvement d'affaires de 12 millions, une bibliothèque de 8,000 volumes, une école qui a coûté 400,000 francs, clubs de tennis, de tir, de gymnastique et de canotage, kiosques de musique, promenades ombrées, se disputent l'honneur de fournir l'utile et l'agréable aux habitants de Pullman City.

Comme les sectes protestantes sont nombreuses, il n'a pas fallu moins de dix églises pour satisfaire les besoins religieux d'une partie des habitants.

Les nouveaux tarifs douaniers avaient porté un coup terrible à l'industrie américaine. Pour n'être pas forcé de congédier ses ouvriers, M. Pullman réduisit leurs salaires.

Depuis plusieurs mois, l'incendie socialiste, provoqué par la misère, couvait sous la cendre ; et l'affaire Pullman servit de prétexte aux agitateurs.

On reprochait aussi à M. Pullman ses richesses, sa dureté, le fait d'employer des nègres ; et les employés de chemin de fer boycottèrent Pullman, c'est à dire qu'ils se refusèrent de mettre en mouvement tout train qui comprendrait des voitures Pullman.

Les Compagnies n'entendirent pas de cette oreille, et menacèrent de la destitution en bloc leurs employés qui se livreraient à ce genre de farces. Les ouvriers résistèrent. Trente-deux Compagnies de chemins de fer furent mises en interdit et tout s'envenima de jour en jour.

Ce qui compliquait la situation, c'est qu'aux Etats-Unis chaque Etat est un peu indépendant, que nul autre n'a le droit d'envoyer des troupes sur son territoire pour y rétablir l'ordre, à moins que les troubles ne portent atteinte à la Constitution.

Aussi, pour envoyer sur le théâtre des pillages les troupes fédérales, le président Cleveland n'a trouvé d'autre prétexte que celui de protéger les communications postales sur le territoire de l'Union !

Un moment, l'on a pu croire que les émeutes allaient devenir une révolution. Deux millions de *Chevaliers du Travail*, possédant 50 millions de réserve, se préparaient à entrer en ligne ;

on pillait les trains, on les jetait les uns contre les autres pour mieux les détruire ; la troupe tirait de ci, de là, des coups de feu et les grévistes aussi.

Aujourd'hui, la tempête est apaisée ; mais la question sociale aux Etats-Unis reste menaçante.

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

DIX-SEPTIÈME LETTRE

Bien cher Alexandre,

Si l'Incarnation du Verbe n'eût pas été l'occasion de la chute des anges, comment Notre Seigneur Jésus-Christ eût-il pu accuser Lucifer d'être *homicide dès le commencement* ? (Joan. VIII 44.) Sans doute, il est homicide d'Adam et de toute sa postérité ; mais ce n'est pas là le commencement : « *Au commencement*, dit l'Écriture, *Dieu créa le ciel et la terre* (Gen. I, 1.) ; le ciel d'abord, la terre ensuite. En créant le ciel, Dieu a dû le peupler, comme il a peuplé la terre aussitôt après en avoir terminé la parue. Et nos premiers parents étaient à peine installés au Paradis terrestre, qu'apparut Satan ; donc les anges, non-seulement existaient déjà, mais leur sort était fixé et le grand combat entre Lucifer et Michel avait eu lieu, l'enfer était creusé, et les anges rebelles devenus d'horribles démons.

Si donc le Diable est homicide dès le commencement, c'est que, lors de sa révolte, il avait formé le projet de faire périr l'Homme véritable, l'Homme-Dieu, ou plutôt de rendre impossible son existence. D'après la révélation qui provoqua le grand combat entre les anges, le Médiateur devait être le Fils de l'Homme par la Femme ; et alors il n'est pas étonnant qu'il ait songé à faire déchoir la Femme, à la dégrader par le péché, jugeant avec raison que le Verbe de Dieu ne consentirait jamais à devenir le Fils d'une pécheresse. Sa malheureuse expérience lui avait trop bien appris combien l'iniquité est abominable aux yeux de Dieu, pour qu'il n'en tirât pas cette conclusion. C'est donc à la Femme qu'il va s'attaquer, dès qu'il la rencontrera, et tu connais l'enseignement de l'Église, fondé sur le récit de la Genèse, sur le grand drama du Paradis terrestre.

Personne ne doute qu'Eve fut d'une beauté ravissante. Sortie immédiatement des mains du Créateur, dont toutes les œuvres sont admirables (Ps CXXXVIII, 14), ornée de tous les dons de la nature et de la grâce, en la voyant Satan a dû se dire : « Voilà

cette Femme qui est la cause de mon malheur éternel, dont le Fils doit occuper la première place à la droite du Très-Haut, sur le Mont du Testament. Oh ! si je puis la faire prévariquer, combien ma vengeance sera éclatante ! La source étant viciée, l'existence du Médiateur devient une impossibilité, et l'humanité entière, devenue mon esclave, n'aura pas d'autre dieu que moi. Qu'importe l'Enfer, si je suis le maître de cet univers ? Mieux vaut être le premier dans ces sombres demeures, que m'abaïsser jusqu'à l'adoration d'un homme, cet homme fut-il Dieu ! »

O insensé ! comment la créature pourrait-elle prévaloir contre les conseils de la Sagesse infinie ? Ne vois-tu pas que toutes les ressources de ton génie, toujours borné par quelque endroit, ne peuvent entraver l'œuvre du Tout-Puissant ; mais plutôt la seconder, en te couvrant de confusion ?

Voilà ce que produit le péché, même chez l'ange : Dieu, source unique de toute lumière, se retire et d'épaisses ténèbres envahissent l'intelligence du pécheur, ténèbres inexplicables qui sont un mystère stupéfiant pour la raison éclairée de la foi.

Voici donc Lucifer déterminé à tenter un audacieux effort, en faisant appel à toutes les ressources de sa vaste intelligence pour séduire Eve. La première condition consiste à se manifester à elle ; mais comment ? Il ne prendra pas la forme humaine, car Eve sait bien qu'il n'existe pas encore d'autre homme que le sien ; c'est donc sous la forme de l'un des animaux qu'elle connaît. Elle sera surprise d'entendre parler une bête, et le charme fascinateur qu'exerce l'œil du serpent, rend cet animal parfaitement apte à remplir ce rôle. Il entre donc dans le corps du serpent, se glisse doucement auprès d'Eve sans défiance, et lui adresse quelques compliments très flatteurs, afin de faire naître en elle des sentiments de vanité, de capter sa confiance, et de parvenir ainsi à surprendre le secret, de ses rapports avec le Créateur, qui ne peut renoncer à son souverain domaine sur la création tout entière, et qui a dû, par conséquent, exiger d'elle et de son époux l'obéissance à quelque ordre formel.

Ce secret fut sans doute bientôt découvert, et comme, selon M l'abbé Sionnet, (1) ce que la Génèse nous rapporte de leur conversation n'est probablement que la continuation du dialogue du serpent avec la femme, dont Moïse ne nous a pas donné le commencement, il est bien permis de suppléer à son silence, pourvu qu'on ne suppose rien de contraire à ce que nous apprend le texte sacré.

(1) SAINTS BIBLE expliquées et commentées, 2<sup>e</sup> éd. vol. I. p. 16.

Satan ayant donc appris de la bouche d'Eve qu'il leur était permis de manger des fruits de tous les arbres du Paradis, un seul excepté, lui fit cette question :

« Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis ?

« La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres qui sont dans le paradis ;

« Mais pour ce qui est du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a commandé de n'en point manger, et de n'y point toucher, de peur que nous ne mourrions.

« Qui ne remarque, dit l'abbé Sionnet, dans son Commentaire critique, vol. I, p. 307, qui ne remarque déjà dans ces paroles un affaiblissement de sa foi ? Ce que Dieu leur a assuré, elle ne le répète qu'avec doute : *Vous mourrez*, leur dit le Seigneur, *si vous en mangez* ; et dès le jour même que vous en aurez mangé, vous serez sujets à la mort. *Il nous l'a défendu*, dit Eve, *de peur que nous ne mourrions*. Elle fait donc déjà cette injure à Dieu de douter en quelque sorte de la sincérité de ses menaces et de la vérité de sa parole.

N'y aurait-il pas lieu de supposer qu'à ce moment, ou même avant de poser à Eve cette question, Satan ne lui ait insinué que ce fruit possédait une admirable propriété, celle d'agrandir le champ de l'intelligence par la connaissance du bien et du mal ? Et la preuve qu'il lui en aurait fournie, c'est que lui-même en aurait déjà mangé et que c'était par cela même qu'il avait acquis une si grande supériorité sur les autres animaux, jusqu'à pouvoir lui parler et discourir avec elle, ce dont elle n'avait plus besoin de s'étonner. Combien plus, elle, si intelligente déjà, ne retirerait-elle pas d'avantage à l'imiter ?

Quoiqu'il en soit, Satan lui répliqua : Vous ne mourrez point, Dieu ne vous a défendu ce fruit que parce qu'il sait qu'assitôt que vous en aurez mangé, vos yeux seront ouverts, et que vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. » (*Gen. III, 4, 5*)

« Eve fut frappée, continue M. l'abbé Sionnet, de la beauté de ce fruit, et elle jugea que la vertu qu'il avait de donner la sagesse, méritait qu'elle en goûtât.

« L'orgueil fit tomber Eve : la complaisance pour sa femme fit tomber Adam..... Saint Paul affirme (1) qu'il n'y eut qu'Eve de séduite par le serpent. » (*Ibid. p. 17.*)

Cette première scène du monde sublunaire est bien le type

(1) I. Tim. II, 14.

de toutes les tragédies passées et présentes ! De plus longs commentaires seraient superflus.

Quel artiste pourrait faire une peinture vraie de l'infamale joie de Satan, à la vue de son succès ; lorsque surtout il surprend Adam et Eve, tout honteux d'une nudité que leur innocence leur avait laissé ignorer jusque-là, se tressant des ceintures de feuillages pour cacher leur confusion ?

Mais la joie des impies est éphémère, et leurs désirs toujours vains : *Desiderium peccatorum peribit.* (Ps. CXI, 10.)

A l'instant même où nos premiers parents consumaient leur transgression des ordres de Dieu, la nature entière subit une révolution complète. La terre et tout ce qu'elle contient, la mer et ses habitants n'avaient été créés que pour l'homme, qui leur commandait en maître, et tous obéissaient à ses ordres. Mais voici que celui qui a été constitué le souverain de ce monde se révolte contre le Seigneur absolu de toutes choses ; alors, par un juste retour, tous ses sujets s'élèvent contre lui et deviennent ses ennemis. Et le premier ennemi de l'homme déchu sera la partie de lui-même qui tient à la terre, son propre corps. Avant sa chute, il ne connaissait pas cette rébellion intime qui constitue l'homme dans une lutte perpétuelle avec lui-même ; aussi n'avait-il pas remarqué sa nudité. Mais aussitôt le péché commis, la passion s'éveille et il faut se cacher ! Le grand Apôtre des gentils la connaissait bien cette guerre de l'homme charnel contre l'homme spirituel, quand il s'écriait : « Je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit et qui me rend captif sous la loi du péché qui est dans les membres de mon corps. Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps mort. ? » (Rom. VII, 23, 24.)

« Par le péché d'Adam, l'âme a été dégradée dans son intelligence, qui est livrée à l'aveuglement et à l'ignorance ; dans sa volonté, qui s'éloigne de Dieu et qui est entraînée vers les biens périssables ; dans sa mémoire, qui oublie le bien et qui se souvient du mal ; dans sa sensibilité, jouet de diverses craintes et frayeurs ; dans l'appétit irascible, par sa faiblesse et par une foule de convoitises. » (*Les Trésors de Cornélius à Lapide*, 4<sup>e</sup> éd. vol. 3, p. 726.)

Garde-toi bien de l'erreur de ceux qui ne voient dans cette scène grandiose, que je viens de te décrire, qu'une pure allégorie employée par l'Écriture pour signifier une faute qui n'aurait été que l'observance d'un ordre exprès du Créateur, consigné en

toutes lettres au chapitre précédent. (*Gen. II. 28.*) Tout, dans ce drame, doit être entendu au sens littéral, selon l'enseignement de tous les théologiens et de tous les commentateurs ; d'autant plus que la Bible ne se gêne pas, partout ailleurs, de nommer chaque chose par son nom.

Au revoir.

P. P.

#### Consultation

Les conseils municipaux ont-ils le droit d'imposer une taxe sur toutes les classes de commerçants, sans excepter ceux qui paient une licence au gouvernement, comme, par exemple, les embouteilleurs de bière ?

Tout conseil municipal peut maintenant obliger toutes les classes de commerçants, même ceux qui paient licence au gouvernement, de prendre une licence de la corporation.

D'après l'article 582 du Code Municipal, le conseil peut obliger tout courtier et banquier et tout commerçant et négociant de gros ou de détail, de prendre une licence de la corporation pour exercer dans la municipalité son commerce, négoce ou métier, « excepté les personnes tenues de prendre des licences du gouvernement de la Province. » Les embouteilleurs de bière, qui sont tenus de prendre une licence du gouvernement, étaient donc dispensés de prendre une licence de la municipalité. Mais cet article 582, a été amendé par le statut 57 Vict., c. 51, S. 6, qui retranche les mots : « excepté les personnes tenues de prendre des licences du gouvernement de la Province. » L'exception créée par l'article 582 a donc disparu, et toutes les personnes mentionnées dans le dit article, y compris les embouteilleurs de bière qui sont des commerçants, peuvent être forcées de prendre une licence de la corporation municipale.

J. G.

#### A travers le monde des nouvelles

*Québec.*—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Pétronille, le 19 ; à Saint-Magloire, le 21 ; à Notre Dame des Anges, le 22 ; à Tewkesbury, le 23 ; à Sainte-Jeanne, le 25.—M. le curé de Saint-Antoine de Tilly a donné sa démission.—Désormais, dans le diocèse de Québec, au lieu d'un seul missionnaire agricole, un ou deux prêtres, dans chaque comté, seront chargés de donner des conférences agricoles.—Environ 170 prêtres ont suivi la première retraite prêchée avec succès par le R. P. Duchaussois.—M. Blanchet est nommé curé de Saint-Antoine ; M. Guy curé de Sainte-Hélène ; M. Grondin, curé du Sacré-Cœur et M. Fortunat Pelletier, curé de Saint-Pierre de Broughton.

## FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche,	19	août	—Sol. de l'Assomption.
Lundi,	20	"	—Saint Bernard.
Mardi,	21	"	—Sainte Jeanne de Chantal.
Mercredi,	22	"	—Octave de l'Assomption..
Jeudi,	23	"	—Saint Philippe Bénéti.
Vendredi,	24	"	—Saint Barthélémy.
Samedi,	25	"	—Saint Louis.

**OCTAVE ROUSSEAU,** PEINTRE - DÉCORATEUR, avantageusement connu du public et pouvant fournir les meilleures recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTERES et MAISONS PRIVÉES.—Résidence ; LOTBINIÈRE.

## C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe, Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires. Soieries et Passementeries de toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drappaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Mérinos à soutane, Coils en Ivoire, Barrotes, Ceintures laine ou soie, Huile d'olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

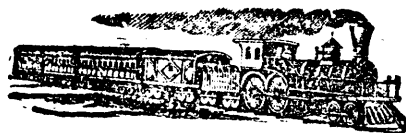
N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

## NOS ABONNÉS

Peuvent se procurer, au Bureau de la *Semaine Religieuse* les ouvrages suivants : Mémoires d'un instituteur : 50 cts ; Naguère et Aujourd'hui : 50 cts ; Practicum institutionem Confessarii par Aertnys : 75 cts ; La Dévotion à Saint Joachim : 50 cts ; Exploration de la région du lac des grands ours : 80 cts.





## CHEMIN DE FER

### \*\*\* QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX \*\*\*

#### ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

COMMENÇANT le et après *LUNDI*, le 28 mai 1894, les trains circuleront comme suit :

##### LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.35 a. m., 10.00 a. m., et 5.00 p. m., 6.15 p. m.  
Arrivée à Sainte-Anne, à 8.10 a. m., 11.05 a. m., 6.05 p. m., 7.20 p. m.  
Départ de Sainte-Anne à 5.10 a. m., 7.17 a. m. 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m., samedi seulement, 4.05 p. m., 7.20 p. m., samedi seulement  
Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 8.24 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m., 5.10 p. m. 8.25 p. m.

##### CONVOI EXTRA POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. Retour, départ de Montmorency à 3.45 p. m.

##### LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 2.00 p. m., 6.15 p. m.  
Arrivée à Sainte-Anne à 6.50 a. m., 8.29 a. m., 3.05 p. m., 7.20 p. m.  
Départ de Sainte-Anne à 5.10 a. m., 11.59 a. m., 4.30 p. m.  
Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 12.57 p. m., 5.40 p. m.

##### BEAUPRÉ (GRANDE RIVIERE)

##### LA SEMAINE

Départ de Québec à 5.00 p. m.  
Arrivée à Beaupré à 6.15 p. m.  
Départ de Beaupré 7.07 p. m.  
Arrivée à Québec 5.40 p. m.

##### LE DIMANCHE

Départ de Québec à 2.00 p. m.  
Arrivée à Beaupré à 3.15 p. m.  
Départ de Beaupré à 4.45 p. m.  
Arrivée à Québec à 5.40 p. m.

Le convoi qui laisse Québec à 6.00 a. m., le dimanche n'arrête pas aux stations intermédiaires.

Des billets de commutation seront vendus à prix réduit pour toutes les stations.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

## VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE, PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Chart de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.